

	<b>FICHE TECHNIQUE</b>	R.CCT.FTE.R482
	<b>Agneau intensif (R482)</b>	21/01/2025
		Page 1/1

Permet un engraissement optimal grâce à un haut apport énergétique.  
Assure une finition rapide, grâce notamment à l'apport en protéines.  
Apport en matières grasses renforcé.

## **COMPOSITION**

Orge, Remoulage, Blé, Petites graines et enveloppes de céréales, oléagineux et protéagineux, Coques d'avoine, Tourteau d'extraction de soja, Tourteau d'extraction de colza, Mélasse de canne à sucre, Luzerne, Huile végétale, Carbonate de calcium, Minéraux et Vitamines, Bicarbonate de sodium, Sorgho, Sel de mer. Contient du chlorure d'ammonium.

## **CARACTERISTIQUES ANALYTIQUES**

<b>UFV</b>	<b>0.90</b>
Protéine Brute	16.3 %
Cellulose Brute	8.6 %
Matière Grasse	4.4 %
Cendres Brutes	6.8 %
Sodium	0.6 %

## **OLIGO-ELEMENTS ET VITAMINES**

Zinc	95 mg/kg		Vitamine A	5 000 UI/kg
Manganèse	78 mg/kg		Vitamine D3	1 500 UI/kg
Iode	1 mg/kg		Vitamine E	20 UI/kg
Cobalt	0.8 mg/kg			
Sélénium	0.41 mg/kg		Molybdène	1.5 mg/kg

## **UTILISATION**

Aliment à distribuer quotidiennement, à heures régulières, à volonté et à sec après l'aliment R480 (agneau démarrage) ou R481 (agneau sevrage précoce) en complément de fourrage fibreux. Tenir à disposition de l'eau fraîche en permanence.

Cet aliment contient du chlorure d'ammonium destiné à réduire le pH urinaire et ainsi limiter les risques de calculs urinaires (spécialement pour les jeunes animaux). Durée d'utilisation recommandée : jusqu'à 6 semaines. Les animaux ne peuvent être nourris d'aliments contenant du chlorure d'ammonium pendant plus de 3 mois.

*Document non contractuel*

**BERMOND NUTRITION**  
256, Chemin des bois  
30730 SAINT-BAUZELY  
Tél : 04 66 81 79 18

Siret : 420 312 019 00029 - N° ID FR 89420312019 - Capital 673 920 € - APE 157A - α FR 30 233 002